ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du vendredi 26 avril. — Charlotte Lepers, rue Lannes, cour Flamencourt, 2. — Marie Cloppe, rue d'Alger, cour Maréchal-Bugeaud, 5. — Maurice Lagache, rue d'Hem, 86. — Jean Meilassoux, boulevard Gambetta, 36. — Paul Lactuy, rue de Choiseul, 17. — Henri Roos, rue du Cartigny, 113. — Gustave Cordemier, rue de Denain, 99. — Mathilde Clachots, rue de Babylone, 15.

Déclarations de décès. — Pierre Jaussens, 8 mois, rue de la Barbe-d'Or, cour Sonneville, 1. — Anna Dupont, 26 ans, rue du Fort, 58. — J.-B. Catteau, 48 ans, rue de Blanchemaille. — Angélique Delemarre, 81 ans, rue Pasteur, 7. — Catherine Gaspier, 87 ans, rue Saint-Jean.

LEERS. — Déclaration de naissance du 29 avril. — Marguerite Fourme, triée de Carihem.

HEM. — Déclarations de naissances du 29 avril. — Alfonse Vandenfontaine, Petit Lannoy. — Charles Verhostraete, le Cateau. — Déclaration de décès. — Florine Decottignie, 2 ans, Petit Lannoy.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 29 avril. — Albert Duroulombier, rue du Caire. — Adolphe Leclercq, rue du Congo. — Germaine Decycke, rue du Bois. — Henri Loridon, rue de Lorraine. — Déclarations de décès. — Louis Glorieux, 64 ans, comptable, rue Nationale, 74. — Auguste Desrousseaux, 72 ans, cardeur, rue de la Halle, 74. — Louis Ampen, 3 mois, rue de Roubaix, 29. — Henri Mocus, 28 ans, chauffeur, rue d'Alsace, 43. — Raymonde Preux, 4 mois, rue de la Croix Rouge, 226.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 28 avril. — Madeleine Deremmelaere, Mont. — Jeanne Graye, rue du Tisserand. — Déclaration de décès. — Henri Grimonpont, 62 ans, rue de Linselles.

BONDUES. — Déclarations de naissances du 27 avril. — Leysen Marie, rue Neuve, 10. — Maes Marie, rue de l'Eglise, 45. — Mariages. — Bensemhart Abraham, 32 ans, peigneur, rue de Lille, et Valcke Céline, 20 ans, ménagère, rue de Lille. — Verbrouck Victor, 21 ans, négociant, rue Wattrelos, et Volkaert Marie, 22 ans, sans profession, rue de Bruges. — Déclarations de décès. — Roes Erna, 9 mois, rue de la Paix, 8. — Vandewalle Roger, 3 mois, rue Royale, 155. — Van Damme Jeannette, 16 mois, rue de la Prairie, 16.

WASQUEHAL. — Déclarations de naissances du 20 au 27 avril. — Madeleine Leman, Croix. — Rachel Leplat, Petit-Cornil. — Alphonse Fourman, Bondues. — Robert Vanoosthuyse, Grande-Place, 11. — Julien Lesaffre, Bois-de-Chênes. — Victor Carlier, rue du Château. — Emphrasie Vandecastele, sentier des Moulins. — Marie Bauelaque, Mont-à-Leux. — Léon Campe, rue de la Station.

Mariages. — Alphonse Verlandere, 25 ans, négociant à Menin et Marguerite Duquesne, 22 ans, sans profession. — Achille Neuvens, 22 ans, ouvrier tisserand et Marie Leveugle, 24 ans, couturière. — Jules Devisscher, 21 ans, rattacheur et Flore Prohen, 21 ans, ouvreuse de fabrique. — Louis Blomme, ardoisier, et Pauline Vanvaeckbeke, 21 ans, ouvrière de fabrique.

Déclarations de décès. — Camille Devaele, 11 mois, Plavitzel. — Leonard Vaeke, 79 ans, horticulteur, Phoux. — Marie Jacquard, 91 ans, sans profession, rue de Courtrai. — Jean-Baptiste Leroy, 82 ans, rentier, Tuquet. — Marie Vandekerkhove, 39 ans, couturière, rue des Moulins.

CROIX-NAZ. — Déclarations de naissances du 21 au 27 avril. — Jeanne Dehaut, place du Nord. — Julia Dolvallez, rue des Prouvelles. — Isabelle Sarrazin, rue de l'Epeulerie. — Anna Warembourg, rue de la Bienfaisance. — Madeleine Lecomte, chemin Dumbel. — Lucienne Lemaire, place Verte. — Henriette Belvalette, chemin de Villeneuve. — Alexis Lenglez, rue du Château. — Mariage. — Jean Bracbour, chemin Montagne. — Henri Cauval, voyageur de commerce, rue de Mons. — Marie Debeurdi, rue du Château. — Pierre Dutoit, rue du Chemin-Neuf. — Marceline Bourmont, rue Hippolyte. — J.-B. Wimmer, rue Marivel. — Victor Carlon, chemin du Nord. — Déclarations de décès. — Marthe Carpentier, chemin Montagne. — Emilie Duval, rue de France. — Hélène Dumoulin, rue Fromage. — Valérie Dumont, rue du Quesnoy. — Amand Choquet, chemin Vert. — Marie Dupuet, chaussée de Lille. — Robert Flourquin, rue du Bois-Grenier.

Publications de mariages. — J.-B. Lefebvre, mécanicien, place de Lille, et Maria Dezeeuw, rue de France. — Gustave Pennequin, couvreur, ch. de Bondues, et Fédonie Buffeau, femme de chambre, à Roubaix. — Eugène Evrard, dessinateur, place de Lille, et Marthe Lecuier, fabricante de corsets, rue de Mons. — Jean-Baptiste Dhateur, à Perwez, et Jeanne Roussel, sans profession, rue des Campeaux. — Oscar Boutemeulier, à Croix, et Alice Duron, tailleuse, rue Pajuel. — Edmond Dorieux, employé, rue des Ponts-d'Eau, et Alice Hannecart, sans profession, à Vauly. — Auguste Philippe, relieur, quai des Poissonceaux, et Mathilde Noizet, tailleuse, rue Barre Sainte. — Edmond Leplat, relieur, rue Dame-Oude et Maria Dubois, couturière, rue Popiel.

Mariages (1-3). Bénaux, 25 ans, peintre, pl. de Nédbachel, et Esther Dupuez, 22 ans, cirenaus, rel. des Sions. — Emile Baquet, 30 ans, peintre, rue de la Madeleine, et Léonie Lemoine, 27 ans, fail., rue Fénelon. — Henri Desseyne, 24 ans, ouvr. brasseur, rue du Cygne, et Marie Lesaint, 3 ans, servante, rue Sainte-Catherine. — Léon Ratson, 21 ans, peintre, rue de la Tuve, et Marie Lockantre, 21 ans, tailleuse, ch. du Bas-Fédet. — Louis Leidan, 23 ans, serrurier, rel. des Sions, et Florentine Bruleaux, 25 ans, ménag., rue des Aveugles. — Léon Rancart, 21 ans, ouvrier au chemin de fer, Ruches du Beguinage, et Romaine Salliez, 2[illegible] ans, dentelleuse, rue Mandinoise. — Emile Decarpentrie, 23 ans, plafonneur, rue de France, et Angèle Carpentrie, 23 ans, repasseuse, place Saint-Pierre.

Déclarations de décès. — Henri Van Hammerik, 3 ans, faubourg Morel. — Raymond Cachera, 7 mois, chemin du Pont-à-Bleu. — Madeleine Demoulin, 17 jours, rue du Vieux. — Florentine Desprez, 2 ans, rue des Lignes. — Hippolyte Donche, 68 ans, bonnetier, rue Pierrot. — Marie Tournoy, 2 ans, Grand-Place. — Alfred Bagetto, 3 jours, rue des Corniers. — Adolphe Watteau, 57 ans, peintre, rue des Sœurs, de la Chapelle. — Charles Français, 19 mois, chemin d'En-Bas. — Philippe Sandfort, 20 ans, sans profession, rue des Canisses. — Charles Petit, 75 ans, cultivateur, chaussée de Lille. — Anais Cordeau, 3 ans, rue Barre Saint-Brice. — Florentine Meurisse, 24 ans, sans profession, rue Delphinque. — Louis Bauckaert, 68 ans, pensionnaire de l'Etat, rue Childéric.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 28 avril.

Agio sur l'or, 168.70.

MARCHÉS D'IMPORTATION

LAINES DES INDES

Liverpool, 29 avril. — La prochaine série d'enchères commencera le 17 mai 1898. Arrivages depuis la dernière série, 18,708 balles. Anciennes existences tenues par importateurs, 7,903 balles. Total, 26,611 balles.

La marché aux laines anglaises reste calme.

Sur place les provenances étrangères n'ont donné lieu qu'à un petit courant de demandes aux cours antérieurs.

La provision visible pour les enchères de laine des îles le mois prochain, est d'environ 28,000 balles.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Fourmies, 28 avril.

LAINES ENGLES. — Les enchères de Londres ouvriront vers le premier avec un total d'environ 210,000 balles contre 270,000 à pareille époque l'an dernier et 275,000 en 1896.

Les laines de France Bleu sont assez bien tenues, quoique les acheteurs soient plus calmes; les sortes communes croisées sont délaissées.

LAINES PÉRIÈRES. — Affaires toujours restreintes sans grands changements dans les prix depuis quinze jours.

BLOUSSES. — Affaires calmes; prix faibles.

FILATURE. — Sans changement notable. Les chargements sont livrés assez régulièrement, mais peu d'affaires nouvelles sont traitées.

FILS. — Peu d'affaires; prix stationnaires.

TISSUS. — L'alimentation des tissages est difficile, et le nombre des métiers arrêtés tend à s'accroître.

Condition publique des laines, soies et cotons
Relevés comparatifs bi-mensuels
du 14 au 27 avril 1898

	1897	1898
Laine peignée	101.417 k. 70	107.334 k. 90
Blousses	» » k. »»	» » k. »»
Laine filée	169.075 k. 20	175.477 k 50
Ensemble	270.492 k. 90	282.812 k. 30
Décrensage		
Titrages	607	582

(*Bulletin bi-mensuel*).

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Campina*, chargé présentement à Buenos-Ayres des laines pour Roubaix et Tourcoing. — Le steamer *Uranienborg* est attendu présentement de Riga à Dunkerque avec lins et chanvres pour nos industriels du Nord. — Le steamer *Commerzienrath-Becker* est attendu dans le courant de mai de Saint-Petersbourg à Dunkerque avec lins et chanvres.

Le steamer anglais *Holywell*, porteur de cotons et de diverses marchandises, est arrivé à Dunkerque le 29 courant. Il y a immédiatement commencé son déchargement. Ce steamer suivra pour Anvers avec le solde, composé en grande partie de cotons.

Le st. *Australia*, venant de la Nouvelle-Orléans avec cotons pour Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque vers le 13 mai. — Le st. angl. *Florida*, a été affrété pour charger des cotons et diverses marchandises à Bombay pour Roubaix et Tourcoing, débarquement à Dunkerque. — Le st. ang. *Elaie*, venant de la Plata avec des laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu présentement à Dunkerque.

LE COMMERCE FRANÇAIS
AVEC COPENHAGUE

Le secrétaire de la Légation de France à Copenhague vient d'adresser un long rapport sur le commerce danois. Voici le chapitre relatif à la participation de la France dans ce mouvement commercial.

Ainsi que je l'ai fait remarquer dans mes précédents rapports annuels, les statistiques publiées par l'administration danoise sont loin d'être exactes, en ce qui regarde l'importation par pays de provenance. Elles classent en effet comme marchandises allemandes, tous les produits du Midi, italiens, espagnols, français, autrichiens, africains qui traversent l'Allemagne pour venir en Danemarck.

L'importation française, par exemple, qui ne figure sur un total de 533 millions de francs que pour 11,076,388 fr. sur les tableaux de la douane, doit être évaluée, d'après des renseignements complémentaires puisés à plusieurs sources, entre autres à la Bourse et auprès de nos principaux acheteurs à environ 18 millions de francs; il y aurait donc eu en 1896, une augmentation de 3 millions sur l'exercice précédent qui n'accusait que 15 millions au total des importations de la France.

C'est un léger progrès qui atteste que nos industriels essaient de secouer leur torpeur et qu'ils ont une certaine tendance à améliorer leur situation sur le marché danois; mais il nous reste encore beaucoup à faire pour prendre un rang convenable parmi les nations qui importent leurs produits en Danemark, et tenter de faire une concurrence réelle à nos concurrents habituels, les Anglais et les Allemands.

Des moyens d'augmenter l'importation française. — Quant aux moyens à employer pour lutter avec quelque chance de succès, je les ai longuement indiqués dans mes rapports des années précédentes.

Je n'insisterai donc pas sur ce point, mais je crois devoir cependant donner quelques renseignements supplémentaires au sujet de certains de nos articles qui se vendraient ici sur une bien plus vaste échelle, si leur mode d'importation était mieux compris et plus à la portée du public danois. Je ne saurais en outre trop le répéter, il faut avant tout que l'industriel français se pénètre bien des goûts de l'acheteur scandinave et qu'il s'y conforme, sans les discuter.

En 1895, la Légation de France à Copenhague a transmis au musée commercial de Lille près de 5,000 échantillons d'articles allemands ou anglais consommés, de préférence, par le Danemark. Nos fabricants en général et spécialement ceux de nos contrées du Nord auraient intérêt à les examiner pour se pénétrer des goûts et des desiderata de la clientèle scandinave; cette collection, très complète d'ailleurs, comprend surtout des échantillons de tissus de laine, de coton, de lin, de jute, de chanvre, bonneterie, passementerie, fils, soieries, dentelles, tulles, broderies, papier, étoffes d'ameublement, cuirs et peaux, fers et aciers, etc., etc.

Dans le courant des années 1896 et 1897 un certain nombre de fabricants français ont enfin compris la nécessité de venir eux-mêmes explorer le marché danois. Quelques-uns ont réussi à amorcer des affaires qui vraisemblablement produiront, dans la suite, d'assez bons résultats. Plusieurs fabricants de tissus sont arrivés à Copenhague munis de collections superbes d'échantillons. Les négociants danois s'extasiaient sur la beauté et la qualité superfine de leurs étoffes; ils étaient émerveillés; c'étaient à leurs yeux de véritables objets d'art incomparablement plus beaux, plus finis, plus « chics », que les produits similaires allemands et même anglais, mais c'étaient aussi des objets *de luxe*, au-dessus de la bourse des clients qui, tout en déclarant les marchandises fort belles, ne voulaient pas y mettre le prix. Ce qu'il faut à ce pays qui se distingue surtout par sa simplicité, et où le luxe n'est guère en honneur, c'est l'article simple et à bon marché. Le fabricant vendeur doit ici, comme partout ailleurs, s'il veut faire des affaires, savoir se plier aux exigences de la clientèle quels que soient ses goûts et ses coutumes. Beaucoup de gens en France s'imaginent que les pays scandinaves n'ont pas su s'assimiler les méthodes nouvelles en matière de commerce et de transport; ils se trompent absolument sur bien des points, tels que l'agriculture, les chemins de fer, l'application de l'électricité, du téléphone, etc., nous sommes même quelquefois distancés par eux.

Les négociants danois, par exemple, sont tout à fait à la hauteur et rendraient même des points à bon nombre de leurs collègues du Midi; ils sont pour la plupart instruits, intelligents, parlent généralement l'anglais, l'allemand et parfois le français. Ils sont très bien renseignés sur les marchés et les centres industriels de toutes les nations, que beaucoup d'entre eux ont, du reste, visités.

Nous ne devrions jamais perdre de vue que nos concurrents allemands et anglais s'inspirent toujours de ce principe « vendre à bon marché mais beaucoup ». Leurs maisons ont pour devise « petits bénéfices, mais gros chiffres d'affaires », tandis que beaucoup de fabricants français suivent un principe diamétralement opposé et veulent vendre « peu, mais très cher » et c'est ainsi que le plus grand nombre des clients, c'est-à-dire la foule, leur échappent.

Je ne saurais trop le dire, les maisons françaises étant fort bien vues en Danemark, l'article français, à prix égal, aura toujours la préférence. A prix égal, toute la question est là. Mais c'est aussi là que gît la grosse difficulté, difficulté que nos industriels arrivent très rarement à vaincre, et cela pour plusieurs raisons que je vais tenter de démontrer.

D'abord, à cause de certains frais dont ils grèvent leurs marchandises et dont ils pourraient cependant se libérer, en partie.

Les innombrables intermédiaires par lesquels ils passent, par habitude, sont pour eux une très lourde charge dont ils pourraient, la plupart du temps, s'affranchir.

Ces agents commerciaux, dont beaucoup sont étrangers, et partois allemands, absorbent une grande partie des bénéfices et font souvent fortune sur le dos des producteurs. Ils rendent la lutte presqu'impossible, c'est un système déplorable, suranné et qui, depuis quelque temps, n'est plus de mode à l'étranger. Les Allemands et les Anglais l'ont presque complètement abandonné. Ils ne se servent plus d'intermédiaires pour l'écoulement de leurs marchandises. Ou ils vont eux mêmes trouver la clientèle, ou ils la font tout au moins visiter par leurs voyageurs ou par des agents qu'ils prennent sur place. Toute maison française qui agirait de même aurait de plus grandes chances de succès.

Si au contraire elle fait offrir ses produits par un intermédiaire, elle est de suite distancée par ses concurrents. Elle fera bien par ci par là quelques petites affaires, mais les grandes lui échapperont parce qu'elle ne sera pas en mesure de soutenir la lutte quant aux prix. Je ne vois donc pas les raisons qui empêcheraient sérieusement notre industrie d'entrer en ligne dans la bataille commerciale qui se livre sur le marché scandinave. Si la main-d'œuvre est chère en France l'ouvrier français est très actif, très agile et produit bien plus vite et mieux en général que celui des pays du Nord, d'ordinaire plus lourd, plus massif et il faut souvent, me dit-on, deux ouvriers allemands ou danois, pour effectuer dans le même laps de temps, la tâche qu'un ouvrier français fait seul. Il y a donc compensation. De plus il est reconnu que l'article français a presque toujours un certain fini, un certain cachet, qui le fait, en bien des cas, préférer, à prix égal, aux produits des autres nations.

En un mot si nous ne voulons pas succomber dans la lutte, c'est notre système commercial et notre mode d'exportation qui paraissent défectueux et trop routiniers qu'il faudrait réformer ou tout au moins rajeunir sur de nouvelles bases, selon les progrès, les exigences de l'époque; et si nos fabricants veulent rentrer dans la bonne voie, qu'ils abandonnent leur manière actuelle de procéder et qu'ils aillent eux-mêmes trouver les acheteurs et s'entendre avec eux, directement; ils en retireront alors un profit immédiat et ils battront très probablement leurs concurrents étrangers sur bien des points.

Le rapport se termine par quelques observations sur certains articles d'importation. Nous citerons ce qui a trait aux tissus.

Tissus de coton, de lin et de chanvre. — Importation totale: 50 millions, de France, 35,018 kilogrammes seulement.

Tissus de soie. — Voilà encore un article essentiellement français et cependant la France ne figure en 1896 à l'importation que pour 439,200 kilog., soit pour environ 5 o/o. Nos fabricants ont pourtant fait dans ces dernières années de puissants efforts pour essayer de tenir tête à la concurrence allemande, suisse et italienne. Ils ont envoyé en Chine une commission pour étudier sur place le marché des soies écrues, et le voyage de notables négociants lyonnais aurait donné, paraît-il, de bons résultats. Il y a donc lieu de croire que nos fabricants sont désormais en état de soutenir la lutte. Pourquoi dès lors nos producteurs ne viendraient-ils pas ici eux-mêmes tenter d'arracher le marché des mains de leurs adversaires, plutôt que de continuer à passer par les fourches caudines intermédiaires qui leur coûtent si cher, et dont, je le répète, bon nombre, étant Allemands, ont des intérêts des deux côtés de la frontière.

LE PLAGIAT DES MODES FRANÇAISES
à l'étranger

Paris est resté le grand foyer de création des modes universelles. C'est là qu'elles s'élaborent à chaque saison pour se propager ensuite dans le monde entier. Tous les efforts tentés par l'étranger pour s'affranchir de cette dépendance gênante n'ont obtenu jusqu'à présent que de très médiocres résultats et toutes les ruses mises en jeu par les couturiers de Berlin, de Vienne, de Londres pour se procurer les modèles des grands établissements de couture de Paris, sont un hommage rendu à l'originalité, à la modernité inépuisable des modes parisiennes et à leur renom universel.

Aussi les maisons créatrices de modèles de la capitale ont-elles une nombreuse clientèle d'exportation; c'est à Paris que viennent s'approvisionner de modèles les grands couturiers ou couturières de la province et de l'étranger; c'est la même clientèle la plus importante de nos maisons parisiennes.

Depuis quelque temps, celles-ci avaient remarqué que leur clientèle étrangère, tout en continuant ses achats, en diminuait l'importance.

Une enquête habilement faite et conduite avec soin leur montre que cette diminution des ordres d'achat venait de ce que des maisons de Londres, de Vienne et de Berlin, après avoir pris à Paris un certain nombre de modèles, faisaient des offres de services à d'autres maisons anglaises, américaines, allemandes, clientèles habituelles de nos couturiers parisiens, et présentaient les copies de ces modèles fabriqués avec des étoffes et accessoires de qualité inférieure et de façons moins soignées, à des prix moindres que ceux des maisons créatrices, les frustrant ainsi du produit de leur travail.

Quelques-unes même de ces maisons étrangères n'hésitaient pas à mettre sur leurs copies la marque des ateliers qui avaient créé les modèles. Il fallait trouver le moyen de se défendre contre cette concurrence peu délicate.

Auparavant on livrait les créations nouvelles bien avant l'ouverture de la saison, ce qui permettait aux contrefacteurs d'établir leurs copies et d'approvisionner à temps les maisons de couture étrangères. L'idée vint qu'en rapprochant l'époque de livraison des modèles de la date d'ouverture de la saison, on gênerait considérablement les maisons qui se livraient au commerce des contrefaçons.

Le moyen trouvé, il s'agissait de le faire adopter par toutes les maisons créatrices de modèles, car sans unanimité, la mesure n'avait aucune chance de succès. Pour obtenir ce résultat et pour élaborer d'autres mesures préservatrices, MM. Ancelot, président de l'*Association générale du commerce* et de l'industrie des tissus, Perdoux, président de la Chambre syndicale de la couture, Dalsace, vice-président de la Chambre syndicale de la broderie et des dentelles, et quelques membres influents des deux chambres syndicales, prirent l'initiative d'un comité de défense des intérêts des deux chambres et s'occupèrent de réunir les adhérents.

Grâce à leur influence, ils obtinrent des maisons créatrices de modèles l'unanimité désirée, et le comité de défense pour la répression de la contrefaçon des modèles fut fondé il y a dix-huit mois. Depuis cette époque, les maisons faisant partie du comité de défense ne livrent plus leur création jusqu'à la veille de l'ouverture de la saison, le 15 janvier et le 15 juillet pour les manteaux, le 1er février et le 1er août pour les robes. Et, pour donner une sanction à cet engagement toutes les créations nouvelles sont portées à la Chambre syndicale de la couture et y reçoivent la veille des dates indiquées une estampille. Cette marque qui a à peu près la dimension d'un timbre-poste est apposée sur le cordon de taille des robes et sur le ruban des manteaux à côté de la griffe de la maison créatrice.

Tout acheteur peut ainsi s'assurer si le modèle qu'on lui présente est bien un modèle nouveau de la saison et provenant de la maison créatrice indiquée sur le ruban ou la griffe.

Le retard dans la livraison et l'apposition du poinçon ont eu pour effet de ramener les commandes et de diminuer les contrefaçons. Pour montrer l'importance de ce commerce d'exportation de modèles, il suffira de dire qu'il y a quelques années une cinquantaine seulement de maisons américaines passaient l'Atlantique pour venir s'approvisionner de modèles à Paris; maintenant plus de 30 maisons de couture des Etats-Unis et du Canada et quelques maisons de l'Amérique du Sud entreprennent ce voyage.

Avec la rapidité toujours plus grande des communications, nous verrons bientôt les maisons australiennes et de l'Afrique-Australe se déplacer aussi et venir faire elles-mêmes leurs commandes à Paris, qui restera toujours l'arbitre suprême de la mode.

COTONS

Liverpool, 30 avril, 12 h. 15.

Vente 6.000 balles. Marché calme.

Cotations : Avril, 3.33; Mai-Juin, 3.33; Juillet-Août, 3.34 .[; Septembre-Octobre, 3.33; Novem. Décembre, 3.33 .[..

Havre, 29 avril 1898. — A terme soutenu. 2630 balles. En clôture on cote : Avril, 41 5/8; mai, 41 1/2; juin, 41 1/2; juillet, 41 5/8; août 41 5/8; septembre, 41 1/2; octobre, 41 3/8; novembre, 41 3/8; décembre, 41 3/8; janvier, 41 1/2; février, 41 5/8; mars, 40 .[..

Londres, 27 avril.

Cotons des Indes-Orientales : Marché calme ; fully good fair Tinnivelly mai-juin vendeurs à 3 5/32d., good Western avril-mai 3 1/4d. cif.; fine Bengale 3 1/8d., fully good 3d., coût et fret avril-mai fair red Cocanada 3 1/16d. avril-mai cif.

Manchester, 27 avril.

Les filés de coton américain sont soutenus en valeur, mais affaires restreintes. Les filés d'exportation sont également d'une vente lente pour le moment. Les tissus dans les meilleures marques sont bien engagés; il en est de même des shirtings. Toutefois il se présente peu de nouvelles commandes. On signale quelques offres de la Chine, mais il n'en est pas résulté des affaires de quelques importance.

LIN, JUTE & CHANVRE

Lille, 27 avril.

Lins de Russie : Affaires très actives ; prix très-fermes et en hausse pour certains genres.

Etoupes de peignage : Continuation d'un bon courant d'affaires ; les prix sont invariables.

Fils de lin et d'étoupe : Il s'est traité beaucoup d'affaires, tant en fils secs qu'en fils mouillés, et la filature, n'osant s'engager à de longs termes, a dû se limiter à une partie des ordres reçus. Les prix tendent à se relever. En fils de jute les affaires continuent d'être actives et les prix sont en hausse.

Toiles : Courant d'affaires satisfaisant.

Courtrai, 27 avril.

Lins teillés : Malgré la pénurie de matière, les acheteurs cherchent encore à trouver quelques lots de valeur, mais ils n'en offrent que des prix dérisoires. Comme la fabrication est arrêtée, le choix est limité par suite du peu d'importance du stock existant.

Lins sur pied : Les linières sont bien levées. Dans la contrée de Groningue, la situation est avantageuse. Les derniers rapports de la Zélande annoncent que les ensemencements ont l'importance d'une année moyenne et que les linières s'y trouvent dans de bonnes conditions. Il y a moins de lin semé aux environs de Lille.

Les rouisseurs constatent que les eaux de la Lys sont exceptionnellement mauvaises. S'il n'intervient pas un changement sérieux dans la situation de la rivière, les dégâts seront incalculables.

Londres, 27 avril.

Chanvres : Manille par continuation ferme et expédition éloignée en nouvelle hausse ; ventes 2000 b. fair current par navire désigné liv. st. 26 à 26.5, voilier mars-mai liv. st. 26, mai-juillet liv. st. 25.10 à liv. st. 25.15 cif., supérieur seconds liv. st. 24 et bon brun liv. st. 22 mai-juillet ; 250 balles good seconds, voilier avril-juin à l. st. 23.10 cif., et 250 b. PHR bon brun voilier avril-mai Liverpool à liv. st. 23,10 cif.

Jutes : Marché ferme; ventes 1250 b. M double triangle et Sikdar double triangle dans le dock à liv. st. 10.15, 500 b. Red HIBM zero, 15 avril-mai viâ Cap à liv. st 10.5, 250 b. numéros moyens D group mai viâ Cap de liv. st. 11.5 à liv. st. 11.7.6 500 b. Red H, Paulite M zero etc. mai-juin viâ Cap à liv. st. 10, le tout Hambourg : 500 bls Red Dutt double triangle Dock Dundee à liv. st. 9 cif. et 500 b. premières marques natives str avril-mai à liv. st. 10.18.9 Londres cif.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES
de Roubaix-Tourcoing
ROUBAIX

M. Emile Nys, courtier-juré informe les acheteurs que c'est le jeudi 26 mai, vers 5 h. 1/2 du soir aussitôt la vente de M. Aug. Défrenne, qu'il vendra dans le local de la Bourse les déchets d'industries diverses; et le vendredi 27 les blousses, écarts divers, laines brutes, lavées et à matelas.

On peut dès aujourd'hui envoyer les marchandises dans ses magasins, 5, rue du Vivier, sans aucun frais de magasinage en cas d'adjudication.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 30 Avril 1898

LAINES PEIGNEES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Laines en suint de Buenos-Ayres Rendement 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente (marks)	Cote du jour (marks)
Janvier	4.225	4.225	....	....	3.35	3.35
Février	4.225	4.225	....	....	3.325	3.325
Mars	.....	.....	....	....	.....	.....
Avril	.....	.....	....	....	.....	.....
Mai	4.325	4.30	....	....	3.475	3.475
Juin	4.275	4.275	....	....	.....	.....
Juillet	4.275	4.275	....	....	3.425	3.425
Août	4.275	4.275	....	....	.....	.....
Septembre	4.25	4.225	....	....	3.375	3.375
Octobre	4.225	4.25	....	....	.....	.....
Novembre	4.225	4.225	....	....	3.375	3.375
Décembre	4.225	4.225	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	4.05	4.05	1.275	1.275	1.295	1.295
Février	4.05	4.05	1.28	1.28	1.305	1.305
Mars	4.05	4.05	1.29	1.29	1.305	1.305
Avril	4.05	4.05	1.29	1.29	1.275	1.275
Mai	4.275	4.275	1.28	1.28	1.275	1.275
Juin	4.20	4.20	1.28	1.28	1.28	1.28
Juillet	4.175	4.175	1.28	1.28	1.28	1.28
Août	4.15	4.15	1.28	1.28	1.285	1.285
Septembre	4.10	4.10	1.28	1.28	1.29	1.29
Octobre	4.075	4.075	1.275	1.275	1.295	1.295
Novembre	4.075	4.075	1.275	1.275	1.295	1.295
Décembre	4.075	4.075	1.275	1.275	1.295	1.295

OPERATIONS

ROUBAIX-TOURCOING
Tendance calme

Laines peignées	Avril	.....	» à	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
Type unique	Mai	5.000	»	4.30
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Juin	5.000	»	4.275
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Juillet	5 000	»	4.275
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Août	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Septembre	10.000	»	4.225
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Octobre	5 000	»	4.225
	»	10 000	»	4.25
	»	.....	»	....
	Novembre	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Décembre	10.000	»	4.225
	»	.....	»	....
	Janvier	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Février	.....	»	....
	»	.....	»	....
Laines en suint	Mars	.....	»	....
	TOTAL	50.000 k.		

ANVERS
Tendance calme

Type B	Janvier	.....	k. à	...
	Février	.....	»	....
	Mars	.....	»	....
	Avril	.....	»	....
	Mai	15.000	»	....
	Juin	.....	»	....
	Juillet	.....	»	....
	Août	.....	»	....
	Septembre	.....	»	....
	Octobre	.....	»	....
	Novembre	.....	»	....
	Décembre	10 000	»	....
	TOTAL	25.000 k.		

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG
Tendance calme

TOTAL..... 10 000 k.

Annonces Légales

Etude de Me Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix.

Formation de Société

Suivant acte reçu par Me Léon POISSONNIER, notaire à Roubaix, soussigné, assisté de témoins, le sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, portant la mention : « Enregistré à Roubaix, le treize avril 1898, f° 50, c° 3, 4 et 5; reçu onze francs vingt-cinq centimes, décimes compris.

» (Signé) : GRIMBERT ».

M. Jean DECREYMER, contremaître de filature,

Et M. Edmond DRUON, employé de commerce;

Demeurant tous deux à Roubaix,

Ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet la création et l'exploitation d'une maison d'emballage et de conditionnage.

Le siège de la société est fixé à Roubaix, rue Jules Daregnauvillers, n° 11.

La raison et la signature sociales seront :

DECREYMER & DRUON

La société est constituée pour une durée de dix années, qui commenceront le premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit, pour finir le trente avril mil neuf cent huit.

Chacun des associés apporte en société ses connaissances et ses aptitudes spéciales.

En outre, lesdits associés se sont engagés à fournir, chacun par moitié, tous les fonds nécessaires à la bonne marche de la société.

Chacun des associés aura la signature et l'administration de la société et pourra faire individuellement tous actes de simple administration, recevoir toutes sommes, en donner quittances et décharges.

La signature sociale appartiendra également à chacun des associés, mais il ne pourra en faire usage que pour les besoins et affaires de la société; en conséquence, tous billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Cependant aucun emprunt, ni levée de fonds à découvert chez les banquiers ne pourront avoir lieu sans le concours des deux associés.

« Pour extrait dudit acte » dont deux expéditions ont » été déposées le vingt-huit » avril mil huit cent quatre-» vingt-dix-huit, aux greffes » du Tribunal de commerce » et de la Justice-de-Paix » des cantons Est et Ouest » de Roubaix ».

(Signé). L. POISSONNIER.

34287d

Immeubles à vendre
OU A LOUER

VENTE PUBLIQUE d'Hôtels & Villas
à Middelkerke-Bains

Les notaires VAN ZANTVOORDE, de Gand, et DE PUYDT, de Nieuport, vendront publiquement en une séance pour l'adjudication définitive, le mardi 10 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'*Hôtel des Bains*, à Middelkerke-Bains :

Trois villas situées sur la Digue.

Trois villas dans la rue de l'Eglise.

Deux villas avenue Léopold.

Quatre villas, rue Van Hinsbergh.

Le *Grand Hôtel des Bains* ayant 15 m. de façade sur la digue et comprenant 33 chambres à coucher.

L'Hôtel de la Digue, situé également le long de la digue, et contenant 27 chambres à coucher.

Les acquéreurs auront la jouissance immédiate des immeubles. Sous le *Grand Hôtel des Bains* et les quatre villas sont loués jusqu'au 1er avril 1901, pour le prix global annuel de fr. 5,000.

Les hôtels sont aménagés avec tout le confort désirable. L'*Hôtel de la Digue* est éclairé au gaz.

Dans tous les immeubles il y a deux sorties d'eau.

Toutes les propriétés sont situées en face ou à proximité de l'arrêt du tramway électrique vers Ostende (trajet 20 minutes) et à 5 minutes de l'arrêt du chemin de fer vicinal d'Ostende à Nieuport.